

Une injustice

À Jean Charest

Vous vous engagez à favoriser la rétention des infirmiers et des infirmières dans le secteur public. D'accord, mais auparavant, le ministère de la Santé devrait d'abord corriger une situation qui a tout pour créer l'effet contraire. Le décret qui leur a été imposé comporte une clause qui a tous les défauts des clauses orphelines : les bacheliers n'ont pas droit au temps supplémentaire avant d'avoir complété 40 heures de travail. La clause visait, à l'origine, la conclusion d'un soin essentiel pour un usagé sur de courtes périodes. Malgré son aspect discriminatoire (par rapport aux techniciennes qui ne sont pas

soumises à pareille restriction), cela pouvait s'expliquer. Là où ça devient plus qu'une discrimination occasionnelle, c'est lorsque votre ministère force les gestionnaires des établissements à appliquer cette clause aux bacheliers et que le temps supplémentaire obligé devient la règle (pour du remplacement), comme cela se voit dans des hôpitaux de Québec. Comme employeur, vous ne pouvez vous offrir le luxe de démotiver ainsi une catégorie d'employés indispensables.

*Marcel Ouellet
Neuville*

La plage avant le béton!

Dans Le Soleil du 17 novembre

«L'eau avant l'asphalte» portait sur le prolongement de la promenade Samuel-De-Champlain au coût de 80 millions \$. Sauf que le projet de plage à l'anse au Foulons, relié aux usages de l'eau, est déjà privilégié avant l'asphalte depuis 10 ans! Un projet de quelques millions de dollars. Pourquoi a-t-on choisi d'aménager le secteur le plus difficile d'accès, le plus enroché, à coups de dizaines de millions alors que la population souhaitait plutôt l'aménagement non chromé de la belle plage de l'anse au Foulon en accélérant même son ensablement? Pourtant, ce sont nos gouvernements qui nous ont mandatés, à l'intérieur du Plan Saint-Laurent, pour l'organisation des consultations pu-

bliques et l'élaboration d'un plan d'action et de réhabilitation environnemental PARE à partir des priorités établies! Et c'est ainsi qu'une plage à l'anse au Foulon est inscrite à notre programmation, qu'un plan ainsi qu'une étude préliminaires ont été effectués, que l'assainissement urbain a été priorisé et que nous nous sommes attardés à évaluer le potentiel de baignade dans la région. À quand la mise en valeur du Saint-Laurent sera-t-elle basée sur les priorités du milieu et sur les usages reliés à l'eau?

*Hamida Hassen-Bey
Directrice générale
Zone d'intervention
prioritaire de Québec et
Chaudière-Appalaches*

Une chose abominable

Le Musée national des beaux-arts du Québec a installé à la mi-octobre devant l'entrée principale de l'édifice une chose abominable et ridicule que certains beaux esprits appellent «trombe». Est-ce pour souligner les trombes d'eau qui nous sont tombées dessus tout l'été... ou pour commémorer le testicule du géant Atlas?
*Réal Fortier
Québec*